

Un loto à l'ancienne a lancé les festivités du Musée du papier peint de Mézières vendredi. Reportage

Un loto comme il y a cinquante ans

« CLAIRE PASQUIER

Panier garni » Revivre un loto au château comme autrefois. Les joueurs, un mélange de cheveux blancs, de jeunes enfants et de parents n'ont pas hésité. Environ 150 personnes se sont inscrites pour participer aux deux sessions organisées par le Musée du papier peint pour ses dix ans (voir ci-après).

« Il y a une cinquantaine d'années, des lotos étaient organisés ici deux ou trois fois l'an », expose Laurence Ansermet, administratrice du musée. Et à l'époque, chacun amenait des objets qui servaient de lots. Le procédé est reconduit ce soir. « Nous avons reçu une centaine de lots par la population », partage Hugues Perroud, organisateur de la soirée.



« A chaque vernissage, on me parle des lotos qui se faisaient ici »

Laurence Ansermet

Dans la grande salle du premier, des objets disparates trônent sur une grande étagère : une courge, un râteau, du jambon, une girolle à fromage, un kit d'encens et des poteries de la Gruyère. L'autre touche ancienne, c'est cette tombola un peu particulière où il faut deviner le nom d'une poupée perchée en haut de l'étagère.

Une salle enfumée

Chez les participants, la soirée ravive des souvenirs. « Quand j'étais petit, je devais avoir l'âge de mon fils, je venais avec ma grand-maman. Un après-midi, elle a gagné une moitié de set d'assiettes à fondue et le soir même la deuxième partie. Ce soir, je les ai ramenées », raconte Pierre Demierre, venu avec Arnaud, 10 ans. « Je me



La salle du premier étage du château de Mézières a accueilli à nouveau, le temps d'une soirée, le loto du village. Charly Rappo

souviens très bien des dimanches après-midis d'hiver ici. On ne voyait presque pas la salle, tellement il y avait de fumée », sourit Marie-Antoinette Cottet de Mézières, qui habite désormais Bossonnens. « Venir ce soir, c'est l'occasion de revoir du monde. Et puis, c'était ma salle de classe ici », ajoute-elle. Et une grand-maman au bras

cassé de se remémorer : « En 1967, j'étais jeune mariée et j'avais gagné un étendoir à linge et une seille. C'était bien pratique, on faisait encore la lessive à la main. »

Qu'on ne s'y méprenne, les joueurs de ce soir ne sont pas de grands amateurs de loto. « Je suis venue pour soutenir les Amis du Château », confie une

dame. « Nous venons du village », répondent d'autres en prenant place aux tables. Et Laurence Ansermet de lancer les festivités : « A chaque vernissage, tout le monde me parle de ces lotos à l'ancienne. Je suis touchée de pouvoir enfin en vivre un au château. »

A la table des crieurs, Gilbert Christinaz et Claude Perroud,

deux régents à la retraite, reprennent du service. « Nous organisons les lotos à la salle de la Parqueterie deux fois l'an. L'un était pour le camp de ski et le deuxième pour les sorties de classe », retracent les « deux dinosaures ». Ce soir, pas de micro ni de système de contrôle électronique, malgré un professionnalisme qui revient au galop.

« Au quine, car oui le quine est masculin et non féminin : un sac et une boisson énergisante offerte par le Groupe E », annonce Gilbert Christinaz. Eclats de rire dans la salle. Une heure et demie durant, les lots défilent devant l'hilarité générale : « Au carton, une boille à lait. Au deuxième quine, un arrosoir. Sera embêté celui qui n'a pas sa chèvre ou sa vache pour ce prochain lot : un pot de graisse à traire. » Au dernier carton, Hugues Perroud annonce : « Quelqu'un a deviné le nom de la poupée. Evelyne, en hommage à notre ancienne administratrice présente ce soir. »

« Finalement, c'est comme l'école des fans, tout le monde a gagné », conclut Michel Lachat, président d'organisation de l'anniversaire du musée. A la sortie, on est unanime : la madeleine de Proust a opéré. « C'était vraiment comme à l'époque, à part que la salle me paraissait bien plus grande », partage Pierre Demierre. »

EN PERTE DE VITESSE, LES LOTOS SE RÉINVENTENT POUR ATTIRER LES JOUEURS

Si les sociétés sont nombreuses à remplir les calendriers des organisateurs de loto, la plupart n'y gagnent plus grand-chose. Bernard Michel, président de l'Intersociétés de Fribourg révèle : « A la salle des fêtes de Fribourg, une société sur trois ne gagne rien lorsqu'il s'agit d'un loto de 22 séries. Cela veut dire qu'elle fait du déficit que l'Intersociétés prend en charge. » Pour l'année prochaine, trois sociétés lui ont déjà annoncé renoncer à organiser un loto.

C'est que les lotos ont la vie dure. Pourquoi ? « Il y en a trop partout », estime Bernard Michel. Pour Francis Horner, qui en organise à Ecuwillens et Broc, ce serait la faute des organisateurs : « Ils demandent une trop grande marge. » Lui prétend ne demander que 150 francs. A Bulle, Stéphane Dupont, président de l'Intersociétés considère qu'une partie de la population joueuse de loto ne s'est simplement pas renouvelée. Bernard Michel ajoute : « La mé-

té fait beaucoup. Le jour dans le mois aussi, selon que les joueurs ont reçu leur paie ou leur rente AVS. »

Les organisateurs ont cependant trouvé des solutions pour attirer les clients et les sociétés. La salle des fêtes de Fribourg propose un loto de 40 séries une fois par mois. « Pour en organiser un, la société doit avoir une sous-société, par exemple un club de foot et ses juniors. Mais elle est assurée de gagner près de 10 000 francs », partage Bernard

Michel. Là-bas, les lotos cessent toutefois en 2020. « La commune dénonce la convention qui nous lie. Elle va insérer la salle à son nouveau centre sportif. » Francis Horner mise, lui, sur l'aspect social : « Nous disposons des corbeilles de fruits et des gâteaux sur les tables. A Ecuwillens, la patronne du restaurant propose des plats pour dix francs. Les gens apprécient cette ambiance familiale. » Et d'assurer que les sociétés se font au minimum 2000 francs. CP

GALERIE PHOTO laliberte.ch

Succès pour la Triennale

Charmey » La Triennale internationale du papier a rencontré un large succès. La neuvième édition de cette manifestation organisée par le Musée de Charmey s'est en effet achevée hier sur un record de fréquentation : pas moins de 11 000 visiteurs ont poussé les portes de l'institution gruérienne pour admirer le travail de 69 artistes du monde entier. Ils avaient été 7363 en 2014 et 8000 en 2011, relève le conservateur Patrick Rudaz

dans un communiqué. Et d'annoncer en passant que le musée a attiré, depuis le début de l'année, quelque 13 500 visiteurs : le record de 2010 – 12 488 entrées – est là aussi battu.

Le Prix du public de la Triennale a été remis hier à la Française Marie-Anne Thieffry, pour son œuvre *Luna*. Elle a recueilli les suffrages de 1050 votants sur 5131. La dixième édition de la manifestation aura lieu en 2020. » PP

BULLE

LE FEU SUR UN BALCON

Un enfant de 8 ans a provoqué un incendie sur le balcon de son appartement hier. En jouant avec un briquet, il a mis le feu à une chaise, communique la police cantonale. Incommodés par la fumée, l'enfant, un bébé d'un mois et deux femmes de 26 et de 79 ans ont été emmenés à l'hôpital pour un contrôle approfondi. » CP

Une solution pour la levée d'une opposition

Crésuz » Crésuz se munit d'un nouveau plan d'aménagement local (PAL). La commune qui avait mis à l'enquête sa révision générale en mai dernier a publié une enquête complémentaire dans la *Feuille officielle* de vendredi. Au menu des dernières modifications : seule l'annulation de déclassement de 271 m² pour un propriétaire dont la parcelle mesure 1300 m². « Il s'agira de prescriptions particulières. Le propriétaire ne pourra

construire qu'une étable pour son élevage de chèvres, à titre de loisirs », explique Nicolas Roschi, vice-syndic de Crésuz et responsable de l'aménagement du territoire.

En mai dernier, la commune avait mis à l'enquête le déclassement de quelque 45 000 m² de zone à bâtir qui avait soulevé sept oppositions. « Une a été retirée et une peut se régler avec l'enquête complémentaire. » En reste cinq, toutes liées au redi-

mensionnement de la zone à bâtir. « Quatre propriétaires se retrouvent lésés par les dézonages tandis que la cinquième opposition a été déposée par un groupement de voisins d'un terrain, initialement classé en zone réservée, qui a pu être maintenu en zone à bâtir », précise Nicolas Roschi.

La commune devrait adopter le PAL révisé d'ici mars 2018, espère Nicolas Roschi. »

CLAIRE PASQUIER